

Plan J

Service AMO de l'Ouest du Brabant wallon

Rapport d'activité 2014

Introduction.....	Page 4
I. Situation administrative et institutionnelle du service... Page 5	
a) Situation administrative.....	Page 5
b) Situation institutionnelle.....	Page 6
c) L'équipe de Plan J.....	Page 7
II- Les activités externes de Plan J.....	Page 9
a) Les permanences effectives du service.....	Page 10
La permanence d'Ittre.....	Page 10
La permanence de Rebecq.....	Page 11
La permanence de Tubize.....	Page 13
b) Les prises en considérations individuelles.....	Page 14
Le travail individuel du service en mots.....	Page 15
Le travail individuel du service en chiffres.....	Page 16
c) Le travail communautaire.....	Page 17
1) La campagne « Respect ».....	Page 18
2) Le module de formation Individualisé du CEFA provincial « Chemin de traverse »	Page 23
3) L'action communautaire « Jobs à l'appel ».....	Page 27

4) L'action communautaire « Facilitation de l'intégration des élèves de 1^{ère} dans l'enseignement secondaire »Page 32

5) L'action communautaire « Girls day/Boys day ».....Page 35

d) Les activités collectives..... Page 37

1) Activités d'été..... Page 38

~~2) Action « Dynamisation socioculturelle d'une entité communale de l'Ouest du brabant wallon » (OBW).Page 37~~

3) Participation à la « Vitrine de l'Aide à la Jeunesse en Brabant wallon ».....Page 48

4) Participation à la « journée des partenaires » organisée au sein du collège Saint François d'AssisePage 49

5) Participation à la journée « place aux enfants »..... Page 50

6) Participation aux « Journées d'orientation » organisées par la Province du Brabant wallon.....Page 51

III- La gestion et l'animation du *Point Relais Infor Jeunes*..... Page 52

Statistiques du Point relais Infor Jeunes de Tubize de janvier à décembre 2010..... Page 53

Introduction

Oui, à nouveau le lecteur qui a eu le rapport d'activité 2013 de Plan J entre les mains aura remarqué, dès la table des matières, la similitude que la présente livraison a, à peu de choses près, avec ses prédécesseurs chronologiques. Et, la conjoncture économique et sociale étant ce qu'elle est avec l'accentuation des contradictions qu'elle entraîne particulièrement dans l'Ouest du Brabant wallon, il y a fort peu de chances qu'il en aille autrement dans un avenir proche.

C'est que, respectant à nouveau les missions que, par lois, décrets et arrêtés, la Communauté française confie aux services AMO un rôle qui consiste fondamentalement à se mettre à la disposition des enfants, des jeunes et des familles pour répondre à leurs demandes d'aide. Répondre et non initier quoique ce soit au non d'une perception ou, pire, une conviction de ce en quoi doit consister le futur des mineurs.

Ce rapport est certainement partiel parce que, avec un effectif de 5 ½ ETP œuvrant au sein d'une population de plus de 50.000 habitants l'exhaustivité relève de l'utopie.

Cela étant, l'année 2014 aura aussi été celle de la clôture, comme on le détaillera quelque peu par la suite, des tribulations judiciaires de l'ASBL Pouvoir organisateur du service. Sur la recommandation de notre conseil, le CA décidé d'arrêter toute procédure à l'encontre de l'ASBL « Pour un sourire » ; dans la procédure où nous sommes partie civile contre « Zamarron et consorts » un jugement de la 2^{ième} Chambre Correctionnelle du Tribunal de Première Instance du Brabant wallon ; en ce qui concerne la demande d'honoraire et de frais supplémentaires que nous demande Monsieur Moreau, nous avons demandé l'arbitrage de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Nivelles et celui-ci, s'il ne règle pas officiellement le différend, semble, en tout état de cause, calmer le jeu.

Par ailleurs, force est de constater que nous sommes de plus en plus sollicités par des jeunes ou leur famille, les écoles, tant primaires que secondaires, et les communes avec lesquelles nous sommes entré dans un partenariat fort actif, entre autres via les Plan de Cohésion Sociale (PCS).

Comme nous le soulignons déjà l'année dernière, il est évident qu'à travers certaines des actions communautaires nous sommes, ou plutôt avons été, dans l'initiative et plus dans la demande. C'est le cas, par exemple, pour l'action « Jobs à l'Appel » ou encore pour « Passage » devenu depuis lors « Bien être à l'école ».

Mais il est clair que le succès que ces actions recueillent atteste de ce qu'elles répondent bien à des besoins ressentis par les jeunes. Des besoins que les travailleurs de Plan J ont pu déceler avec suffisamment de précision et de nuance pour en déduire qu'ils étaient en présence d'une demande potentielle.

I- Situation administrative et institutionnelle du service.

a) Situation administrative :

Les dossiers judiciaires et le contentieux financiers dans lesquels le service était impliqué se résorbent donc de façon très significative.

Dans l'affaire « Zamarron et consorts » où l'ASBL AMO Plan J est partie civile, un jugement de la 2^{ième} Chambre Correctionnelle du Tribunal de Première Instance du Brabant wallon est intervenu condamnant sévèrement par défaut l'ancien directeur, absent et non représenté lors de son procès. Cette condamnation implique pour ce dernier, entre autres, de payer près de 4.000 € à notre service. Son absence à son procès et sa résidence en Espagne ne laisse que peu d'espoir de voir cette somme rentrer un jour dans nos caisses.

L'ancienne comptable de l'ASBL, présente lors du procès se voit condamnée, solidairement avec l'ancien directeur, à payer à L'ASBL AMO Plan J un euro à titre de dommage moral et 1.210 € à titre d'indemnité de procédure. Elle a demandé à pouvoir étaler ce paiement ce que le CA de l'ASBL a accepté compte tenu des difficultés qu'elle rencontre actuellement.

Dans le conflit opposant le service à l'ASBL « Pour un sourire », condamnée par le Tribunal de Première Instance de Nivelles à nous rembourser les sommes restant dues relatives au frais de chauffage et d'électricité augmentées des intérêts moratoires et des dépens de procédure, après que notre Conseil ait saisi un huissier pour récupérer ces sommes, il apparaît clairement que les « responsables » de cette ASBL aient organisé son insolvabilité. Il a alors été décidé, sans grands espoirs, de saisir le Tribunal de Commerce de Nivelles afin que celui-ci saisisse le Procureur du Roi afin qu'elle soit empêchée de fonctionner.

Au terme de cette procédure, le Parquet de Nivelles à classé ce dossier sans suites ce qui a amené notre conseil à nous proposer de clôturer ce dossier qui entraîne des frais en pure perte. La CA de l'ASBL s'est rallié à cette proposition.

Enfin, dans la contestation de la facture de frais et honoraires de Monsieur Moreau, avocat contacté par des Administrateurs de l'ASBL dès 2006, nous avons demandé l'arbitrage de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nivelles. Sans encore donner de résultats officiels, cette procédure a déjà permis de clarifier la position du au regard d'un tiers reconnu comme hautement compétent par ses pairs. Le dernier courrier concernant cette affaire date du 6 mai 2014, ce qui atteste, au moins, du ralentissement des vellétés de Monsieur Moreau.

On notera encore, que l'organisme spécialisé dans la gestion comptable de l'Aide à la jeunesse à qui la gestion comptable de l'ASBL a été confiée depuis 2012 a donné pleine satisfaction cette année encore. Ce qui augure d'une collaboration totalement rassurante dans un domaine des plus sensibles.

b) Situation institutionnelle.

Cette situation n'a pas évolué en 2014, ce qui constitue en soi une confirmation de la stabilisation institutionnelle du service dont nous faisons état dès la fin de 2011. C'est ce que nous continuons à percevoir nettement auprès de tous nos interlocuteurs de terrain et qui nous institue bien en tant que service AMO de tout l'OBW.

Ce dernier constat vaut également pour ce qui est des relations du service avec l'administration communautaire, ou de la fédération Wallonie Bruxelles, allez savoir, et le cabinet de Madame la Ministre puis de Monsieur le Ministre de tutelle de l'Aide à la Jeunesse.

La visibilité du service auprès des différents publics du service se renforce régulièrement et se pérennise. Le service fait l'objet d'une sollicitation concrète croissante de la part des PCS dans les 4 communes de l'Ouest du Brabant wallon Ittre ayant également décidé de s'inscrire dans le processus. Les écoles de l'OBW, tant primaires que secondaires, font régulièrement appel à nos services, comme on le verra dans les pages qui suivent. A cette implication importante correspond également une augmentation sensible de demandes individuelles que nous relevons déjà l'an dernier et qui se poursuit cette année encore de façon plus intense encore.

D'autre part, **Plan J** reste plus que jamais associé aux Plans de Cohésion Sociale (PCS) de l'Ouest du Brabant wallon : dans les communes de Braine le Château, Ittre, Rebecq et Tubize en étant membres de leurs comités d'accompagnement respectifs.

Toujours en lien avec les communes, **Plan J** participe aux Conseils Communaux de l'Accueil (CCA) de Rebecq et de Tubize et avec le Conseil Consultatif des jeunes de Ittre.

Par ailleurs, le Cabinet de Madame la Ministre Huytebroeck a décidé de demander aux Services AMO de la Communauté de produire à nouveau un diagnostic social du territoire sur lesquels ils interviennent, à partir d'une méthodologie élaborée par un département universitaire. Bien que cette tâche représentait un travail tout à fait considérable, Plan J s'est conformé à l'injonction en produisant un document de 237 pages !

Enfin, en matière de relations avec les autres services AMO de la Communauté française, **Plan J** reste affilié à la Fédération des Institutions de Prévention Educative (FIPE) et s'associe au fonctionnement de ses instances et à ses activités tant réflexives que d'action.

Notre service est partie prenante du collectif des AMO du Brabant wallon et y est actif dans ses différentes initiatives. Il participe également à la « *Coordination spontanée de l'Aide à la Jeunesse du Brabant wallon* » qui tous les 2 ans « *la vitrine de l'Aide à la Jeunesse* » et différentes autres activités réservées aux professionnels du secteur.

L'équipe de Plan J.

Reconnu comme un service AMO de catégorie 2, **Plan J** comporte un cadre de 4 travailleurs à temps plein : 3 travailleurs occupant des fonctions socio-éducatives et 1 directeur assumant la gestion quotidienne et la responsabilité du fonctionnement du service.

Au 1^{er} janvier 2014, ce cadre était complet et l'est encore au 31 décembre 2014, mais il a été modifié durant l'année, Jérémie Tholomé nous quittant, pour se rapprocher professionnellement de son domicile et qui a été remplacé par Cédric Deprit.

Le personnel hors cadre, comprenait deux travailleurs (Maribel et Rosetta). A partir du mois de novembre 2013, le ½ temps Maribel a fait l'objet d'un remplacement dans le cadre d'un congé de maternité qui a pris fin en mars de cette année ; l'emploi Rosetta a également fait l'objet d'un remplacement pour congé de maternité de la ½ juillet à la fin octobre.

Dès lors, au terme de l'année 2014, l'équipe de **Plan J** se compose de 6 travailleurs prestant 5 ½ etp distribués comme suit :

dans le cadre AAJ :

- Jacques TAYLOR, Licencié en Sciences Psychologique et Pédagogique, directeur (1 etp) ;
- Elise DE MATTIA, Assistante Sociale, assistante sociale (1 etp) ;
- Geneviève PERREAUX, Assistante Sociale, assistante sociale (1 etp) ;
- Jérémie THOLOME, Assistant Social, assistant social jusqu'au 13 mai e(1etp)
- Cédric DEPRIT , Educateur spécialisé, à partir du 14 mai (1 etp).

hors cadre AAJ :

- Salimata WADE, Educatrice Spécialisée, éducatrice et Amélie Loisse, (½ etp) ;
- Mélisandre BARBIER, Rédactrice accueillante, (1 etp).

Les formations suivies par les membres de l'équipe en 2014 :

Au début de 2014, les sollicitations du service sur ses différents terrains d'interventions ne se sont pas ralenties en 2013. Que du contraire.

Comme on le verra par la suite les demandes en matière de suivis individuels se sont amplifiées et ont tendance à se complexifier grandement du fait d'un climat d'austérité qui se ressent de plus en plus dans l'OBW ; quant aux actions communautaires mises en œuvre, leurs succès génèrent un accroissement indéniable des demandes.

Malgré cette mobilisation intense par le terrain,

- 2 membres du personnel ont participé à la « *formation de base pour les travailleurs assurant des fonctions éducatives ou psychosociales* » (3 jours) du Plan Global de Formation de la DGAJ ;

- 2 membres du personnel ont participé à une « *Formation à l'entretien individuel* » (3 jours) organisée par l'institut Cardijn dans le cadre des formations FORMAPEF
- 1 membre du personnel a participé à une « *Initiation à la systémique* » (4 jours) menée par Catherine Ghys dans le cadre des formations du CEFORM
- 2 membres du personnel ont participé à des conférences données par le Docteur Pommereau reposant sur la présentation d'un « jeu interactif » sur la communication et l'impact dans les interactions avec les adolescents et les adolescents suicidaires « *Clash Back* ».

Par ailleurs

- Participation à divers colloque et séminaires organisés par la DGAJ, Droit des jeunes, Province du Brabant wallon. Entre autres « familles pauvres : maintien du lien dans la séparation », « Cap majorité : entre vents et marées », « Souffrance sociale et désaffiliation », « le suicide des jeunes » participation à la plateforme de lutte contre les violences conjugales,...
- Participation aux formations organisées par Infor Jeunes
- Journées de formation sur le harcèlement à l'école, en collaboration avec l'université de Mons.

Conseil Pédagogique

Durant l'année 2014, le Conseil pédagogique du service a eu une double activité. Une première purement interne -direction et personnel- a pris la forme de plusieurs réunions de service extraordinaires destinées à faire le point sur toutes les activités communautaires mises en œuvre, afin d'en établir le bilan et en tracer les perspectives pédagogiques. Ces Conseils étaient essentiellement consacrés à une réflexion stratégique sur l'adéquation des activités communautaires du service avec son projet pédagogique et les missions assignées aux AMO par la Communauté française.

Ces Conseils ont été aussi consacrés à la situation financière du service passée en analyse de façon détaillée.

D'autre par le Conseil a à nouveau réalisé une évaluation précise de « Jobs à l'appel » à partir d'entretiens individuels de tous les jeunes y ayant participé en 2014. Ces différents entretiens synthétisés dans une réunion associant ces jeunes mais aussi d'autres qui découvraient de cette façon cette action à travers ses aspects positifs mais aussi les plus contraignants.

II) Les activités externes de **Plan J**

Conformément aux missions que la Communauté française puis la Fédération Wallonie Bruxelles assignent aux services AMO, les activités de **Plan J** se sont réparties essentiellement entre l'aide apportée aux jeunes à travers les prises en considération individuelles de jeunes et de familles et les actions communautaires, le nouvel arrêté AMO entré en vigueur réduisant considérablement les actions collectives en les subordonnant aux actions communautaires.

La prise en charge intégrale du Point Relais Infor Jeunes de la commune de Tubize reste une des spécificités de notre service. Dès lors, l'animation et la gestion de cette structure constitue un axe de travail à part entière du service qui est exposé comme tel ci-dessous (chapitre III).

Nos activités passent par la tenue de permanences régulières de trois types :

- Permanences virtuelles via les téléphones accessibles sans interruption, en direct ou par l'entremise d'un répondeur (Tubize et Rebecq) ;
- Permanences virtuelles via l'Internet à travers l'adresse générale info@planj.be ou via l'adresse mail de chacun des travailleurs du service et par l'entremise de son site www.planj.be ;
- Permanences effectives, hebdomadaires à Ittre, à Rebecq et à Tubize.

Ces permanences permettent de maintenir un lien constant avec les bénéficiaires tout en offrant au public tout venant la possibilité de contacter **Plan J** selon les modalités qui lui conviennent.

Par ailleurs, elles sont aussi des bases à partir desquelles les travailleurs du service sont amenés à rayonner dans l'environnement immédiat : en direction de structures sociales, telles que les CPAS ou PCS, ou jeune, comme les Maisons de jeunes, ou encore de quartiers ou cités à fortes densités de jeunes.

a) Les permanences effectives du service

La permanence de Ittre (Virginal-Samme)

Basée dans les locaux de la salle PISQ à Virginal (le « No Man's Land ») depuis novembre 2009, la permanence de Ittre est assurée de façon hebdomadaire, en période scolaire, le jeudi de 17 à 20 heures et à d'autres moments où la présence est jugée importante par un membre du service.

L'occupation de la salle PISQ confère d'emblée une visibilité importante du service auprès des jeunes, habitués à s'y rendre quotidiennement, les locaux faisant principalement office de Maison de Quartier destinée aux jeunes.

Le territoire d'action sur lequel est implanté le service se caractérise par une population fragilisée par la désaffiliation sociale : chômage, familles recomposées, décrochage scolaire. En plus de ce problème de désaffiliation sociale, s'ajoute la stigmatisation du lieu d'habitat.

Concrètement, lors des permanences, nous faisons face à des jeunes que souffrent d'un sentiment d'inutilité et qui s'empêchent dans les troubles addictifs.

Par le partenariat entre l'AMO, la commune d'Ittre et le PCS ittrois, l'année 2014 a permis d'élaborer un projet qui répond à une réelle demande. Ce projet a pour but de sensibiliser sur les dangers liés à l'usage de produits psychotropes mais propose que les jeunes soient réellement mis au centre du projet, qu'ils en soient les acteurs.

Dans un premier temps, nous envisageons d'ouvrir des cercles de parole qui mettent les jeunes comme étant des « Experts » qui nous parlent de ce qu'ils vivent, de ce qu'ils savent sur les assuétudes et de pouvoir s'autocritiquer sur leur consommation. Nous proposerons ensuite, aux différents intervenants partenaires, des formations afin de les outiller aussi bien pour faire face aux situations de consommation que pour faciliter le dialogue avec les jeunes sur les risques qui y sont liés. Cette première phase du projet a été motivée auprès du CAAJ comme projet de prévention générale 2015 – 2017.

Dans un deuxième temps, sur base de ce qui sera dit dans les cercles de discussions et des acquis des différents intervenants grâce aux formations, les jeunes choisiront un média (vidéo) afin de créer un support didactique permettant de s'approprier des connaissances sur les assuétudes, les stratégies de prévention des assuétudes et les démarches de promotion de la santé.

Ce nouveau projet permet alors de répondre aux objectifs tels que :

- Dynamiser les jeunes de Virginal autour d'un projet dont ils seraient les acteurs et les moteurs principaux ;

- Mettre à la vue des jeunes les causes de ce problème d'assuétudes (drogues et alcool) et non les conséquences ;
- Lutter contre la stigmatisation de la jeunesse virginaloise en valorisant ses jeunes aux yeux des membres de la communauté villageois ;
- Et par conséquent, lutter contre la désaffiliation sociale en développant l'esprit critique et développer une accroche sociale saine.

La permanence de Rebecq

Comme c'était déjà le cas l'année dernière, la permanence de Rebecq se tient au rez-de-chaussée du 4 de la rue des Sauniers, dans le bâtiment qui abrite la consultation de l'ONE.

Durant les années précédentes, en période scolaire, la permanence tenue par Elise De Mattia ouvrait ses portes les jeudis de 16h à 19h. Mais le local était aussi régulièrement utilisé dans le cadre de différents suivis individuels.

Suite à la prise d'ampleur des demandes de suivis individuels, la présence au local de Rebecq se fait sur rendez-vous et ce, quel que soit le jour de la semaine, en période scolaire ou non. Notre intervenante rencontre également en famille, si besoin, toute personne qui lui adresse une demande d'aide.

D'autre part, cette proximité avec l'ONE permet d'envisager la mise sur pied d'actions partenariales en vue, entre autres, de faire connaître le service auprès du public spécifique de l'ONE mais aussi de faire participer Plan J à des actions de sensibilisation et d'aide à la parentalité.

Les prises en considération individuelles

Depuis l'entrée en fonction d'Elise De Mattia, la permanence de Rebecq s'est caractérisée par une volonté d'insister sur le travail individuel d'aide aux jeunes et aux familles de la région. Ainsi, l'intervenante sociale rencontre les jeunes et les familles de la commune qui ont sollicité l'intervention de l'AMO.

Rayonnement de la permanence

La volonté d'insister sur les suivis individuels implique de conférer la visibilité la plus grande au service. C'est dans cette perspective que la diffusion, auprès des particuliers et des services sociaux et ceux destinés à la jeunesse de la commune, de supports présentant le service AMO Plan J et ses différentes activités a été réalisée.

Des panneaux spécifiques présentant le service ont également été affichés dans quelques endroits stratégiques de la commune : local de la permanence (communiquant avec celui de l'ONE), Maison des Jeunes, CPAS...

Le partenariat avec les acteurs de terrain de la commune de Rebecq.

En 2014, l'AMO et le PCS pérennisent leur partenariat par la participation de ce dernier au projet « Jobs à l'appel » de l'AMO en 2014. Ce partenariat se caractérisant par sa réciprocité, l'AMO a participé au carnaval de Rebecq en tenant un stand grimage qui a connu un grand succès le dimanche au carnaval. Nous avons également participé de la même manière au « Quenast'ival » organisé par la commune de Rebecq et avons rencontré le même succès.

La visite du planning familial avec les jeunes de la MJ de Rebecq

A l'occasion de la préparation du carnaval, les jeunes de la maison des jeunes décorent chaque année un char qui défilera dans le cortège de carnaval. En 2014, une équipe de jeunes s'était portée volontaire avec l'AMO pour travailler le thème de la prévention des MST. A cet effet, les jeunes et notre intervenante ont rencontré une intervenante du planning familial « Rosa Guilmot » de Tubize et ont pu visiter leurs locaux afin de travailler ce thème de manière sérieuse et respectueuse.

La présence de l'AMO dans les écoles de Rebecq.

L'AMO reste en 2014 présente dans les écoles de Rebecq via sa campagne « Respect ». Les animations sont assurées dans les écoles de Rebecq par Elise De Mattia et portent sur le thème de la gestion de conflit et l'éducation à la citoyenneté.

La permanence de Tubize

En période scolaire, elle est formellement tenue 3 demi-jours par semaine (les lundis et vendredis matin et le mercredi après-midi). Dans les faits, ses heures d'ouverture sont beaucoup plus larges puisqu'elles s'étendent aux moments où nos bureaux sont occupés : quasiment sans interruption du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures. Par ailleurs, elles recourent largement les permanences du « Point Relais Infor Jeunes » abrité dans nos locaux.

Le rayonnement de la permanence est réalisé d'abord en direction des deux écoles secondaires de Tubize avec lesquelles, comme on le verra ci-dessous, de nombreux partenariats sont organisés autour d'activités internes aux écoles (animations diverses, action communautaire « Bien être à l'école », ...), toutes les écoles primaires de l'entité au sein desquelles se déroule la campagne « Respect ! » (voir également ci-dessous).

b) Les prises en considération individuelles

Les prises en considération individuelles

Les AMO sont des services d'aide spécialisés de l'Aide à la Jeunesse. Ces services étant régis par le décret du 04 mars 1991, il est logique que notre AMO partage donc la philosophie de ce décret ; à savoir que notre service veille « à apporter une aide -sociale et éducative- au jeune dans son milieu de vie ». La notion de milieu de vie reste une notion très large afin de ne pas enfermer le jeune dans un cadre de vie restreint. En travaillant avec le jeune dans son propre cadre de vie, l'AMO favorise les ressources du jeune et son épanouissement. Le milieu de vie du jeune comprend « tous les endroits que fréquente le jeune ». Autrement dit : la famille, l'école, les clubs de sports,...

Le fait de mobiliser les ressources du jeune est extrêmement important car cela lui permet de se rendre compte de ses propres compétences, de mobiliser ses propres ressources. L'AMO joue surtout un rôle d'accompagnement. On ne travaille pas pour le jeune mais avec celui-ci ! L'AMO a également pour mission « l'aide au jeune de manière préventive ». L'aide apportée y est gratuite. La particularité du travail en AMO, est que celle-ci possède trois axes d'interventions dont l'aide individuelle qui participe à la prévention de toute dégradation de relation ou de rupture avec l'environnement d'un jeune.

Une autre caractéristique de l'aide en milieu ouvert, c'est que celle-ci peut également se définir par l'absence totale de contraintes. En effet, l'AMO travaille sans mandat. En d'autres termes, l'AMO ne travaille qu'à la demande du jeune et de sa famille. C'est donc le jeune et sa famille qui feront la démarche de pousser la porte de l'institution afin d'obtenir une aide. L'aide non contraignante prend dès lors le plus fréquemment la forme d'une relation qui se construit avec un travailleur social et qui aura pour maître mot l'accompagnement.

Par ailleurs, les services AMO fonctionnant « sans mandat », la seule possibilité pour nous de garder le contact avec les bénéficiaires passe nécessairement par la relation qui a été construite avec eux. De ce dernier point de vue, Plan J est un gestionnaire méticuleux de relations interpersonnelles.

L'AMO ne travaille jamais sous la contrainte d'un organe quelconque de l'aide à la jeunesse. Néanmoins, il est important de souligner qu'à la demande du jeune, l'AMO peut très bien collaborer avec d'autres services, l'AMO aura alors une image d'accompagnateur du jeune. Il est important d'ajouter que l'AMO veille à travailler dans l'anonymat, ce qui permet de garantir la confidentialité des informations.

Le travail en AMO nécessite un respect le plus complet du secret professionnel. C'est-à-dire que, peu importe la demande faite par un service extérieur à l'AMO, aucune information ne sera transmise sans l'accord total du jeune. La prudence est de mise en cas de situation de danger pour l'enfant, l'AMO agira comme n'importe quel citoyen responsable et dénoncera la situation auprès d'instances tels le SAJ ou le Parquet. Cette démarche, si nécessaire, est toujours au préalable communiquée aux intéressés.

Le non mandat, la confidentialité, le secret professionnel et la gratuité des interventions sont les notions reprises par le code de déontologie du travailleur social mais également dans celui

de l'aide à la jeunesse. Autrement dit, ces deux codes de déontologie sont des outils indispensables dans le travail en AMO.

L'action du service ne s'adresse pas uniquement aux jeunes de 0 à 18 ans : il est très régulièrement amené à recevoir des familles et à devoir traiter des situations qui relèvent de problématiques socio familiales qui ne concernent pas directement le jeune (en matière de logement, de ressources, d'endettement par exemples) mais rejaillissent sur ses conditions d'existence et son climat de vie.

Le travail individuel du service en mots

Cette année encore, l'AMO PlanJ de Tubize a répondu à un grand nombre de demandes individuelles et familiales qui ont tendance chaque année à se complexifier un peu plus. L'AMO vient en aide aux enfants, adolescents, parents, grands-parents et toutes autres personnes éprouvant des difficultés d'ordre familial, scolaire, juridique ou autres.

Les intervenants de l'AMO - en tant que personnes ressources dans divers domaines (problèmes liés à la fréquentation scolaire, questions d'autorité parentale, questions relatives à l'éducation, ...)- offrent, à toute demande volontaire, une oreille attentive et conseille voir même accompagne en présentant les options disponibles ou en référant le jeune vers le service approprié. Ils peuvent aussi agir comme médiateurs lors d'une rupture familiale par exemple.

En tant que service de 1ère ligne, nous sommes régulièrement amené à faire des relais voire à établir des collaborations (en fonction de la situation) avec d'autres services et partenaires comme les différentes écoles de la région et les PMS, les différents CPAS, les Tribunaux de la jeunesse, le SAJ et le SPJ, les Centres de guidance et plannings familiaux, les IPPJ, diverses instances communales, ...

Leur identification est donc essentielle (missions, rouages, etc.)

Il est fréquent que, suite au repositionnement de la demande dans son contexte, d'autres questions apparaissent. Il est important que l'intervenant social recadre la ou les questions afin d'apporter la réponse ou les choix appropriés et de vérifier que le jeune et sa famille ont bien reçu la réponse à leur question et l'ont bien comprise.

C'est toujours la sécurité et le bien-être de l'enfant qui priment dans les interventions de l'AMO même si celles-ci tiennent rigoureusement compte du rôle (de leurs droits et de leurs devoirs) des parents. En effet, ce sont bien les parents qui ont la responsabilité d'assurer le bien-être de leur enfant et qui sont les mieux placés pour le faire. C'est pourquoi, quand l'enfant et sa famille traversent des difficultés graves, l'AMO cherche d'abord à soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle. Ce soutien donnera lieu à des formes d'aide variées, qui porteront autant sur les difficultés personnelles des parents que sur l'ensemble de leur situation familiale.

C'est seulement si l'on constate que ces efforts répétés n'ont pas donné de résultats (ex : des parents qui continuent à se désintéresser du sort de leur enfant, ne peuvent ou ne veulent pas s'impliquer dans la construction ou la reconstruction d'une relation stable, lui témoigner l'attention dont il a besoin, ...) que l'on songera à orienter la famille et le jeune vers le SAJ considéré comme une instance plus impérative.

Il arrive que des parents demandent l'aide de l'AMO parce qu'ils sont extrêmement inquiets des agissements inacceptables de leur enfant ou parce que la vie à la maison est devenue insupportable. Parfois ce sont les jeunes eux-mêmes qui prennent conscience que rien ne va plus dans leur vie et qui demandent de l'aide pour décoder ce qui perturbe.

Dans tous les cas, on retiendra que notre « public cible » étant par définition inscrit dans le cadre de l'obligation scolaire, il n'y a pas de situations qui n'ait une dimension scolaire, soit à l'origine des questions qu'il se pose, soit en conséquence de celles-ci.

Le partenariat avec les écoles et les différentes structures qui gravitent autour -PMS, écoles de devoirs, ...- est donc nécessairement au centre ou en périphérie de cette activité, mais toujours impliqué.

Par ailleurs, les conditions de vie de plus en plus précaires de familles ont des répercussions directes et profondes auprès de jeunes qui les vivent et rejaillissent dans tous les domaines de leur existence.

Or, si « la crise » peut revêtir une dimension quelque peu abstraite et simplement médiatique dans des milieux aisés ou protégés, dans l'Ouest du Brabant wallon elle constitue une réalité plus que tangible. De plus en plus de demandes d'aide se focalisent sur des problèmes d'argent, de logement et d'emploi ; y compris de la part de jeunes.

On notera encore que ces problématiques recourent très largement celles identifiées dans le cadre des demandes adressées au *Point Relais Infor jeunes* (voir ci-dessous).

Il faut enfin souligner que de plus en plus l'intervenant social de l'AMO PlanJ travaille la prévention au travers de l'interpellation. En effet, lorsqu'un déséquilibre est constaté dans certaines situations rencontrées, l'AMO peut se permettre d'interpeller toutes les instances de l'aide et de la protection de la jeunesse, les partenaires psycho-médicosociaux, les pouvoirs politiques communaux, Le but de ce rôle d'interpellation est souvent nécessaire afin d'apporter un peu de crédibilité à certaines démarches effectuées par des familles en détresse. Familles qui ne sont peut-être pas suffisamment prises au sérieux ou qui ne peuvent rien faire avec des informations trop techniques qui leur ont été délivrées (l'exemple se fait souvent sentir lors de médiation de dettes, de l'aide au maintien des fournitures -énergie, eau-, de l'aide à l'accès et au maintien dans le logement, la sensibilisation à des problématiques sociales dans les écoles, l'orientation vers un service adapté ou une structure d'enseignement, le soutien administratif et l'accès aux droits, etc.).

Le travail individuel du service en chiffres

Indépendamment du travail que nous effectuons dans le cadre de l'animation du Point Relais Infor Jeunes, Plan J a été amené à donner une information sèche (sans qu'il y ait lieu de revoir la personne et encore moins d'ouvrir un dossier) à plus ou moins **80 jeunes ou parents**, accompagnés ou non.

60 nouveaux dossiers de jeunes et/ou de leur famille ont été ouverts ;

90 dossiers ont fait l'objet d'un **suiti** ;

Quelques 65 familles ont été **concernées** par ces suivis ;

Au total, ce sont environ **320 jeunes** qui ont été **concernés**, d'une manière ou d'une autre par le travail individuel du service.

Un dossier a une durée moyenne d'ouverture de plus ou moins 6 mois. Mais il est très souvent ré-ouvert par le fait que la famille ou le jeune qui a construit une relation de confiance revient régulièrement vers notre service adresser une nouvelle demande d'information ou de soutien face aux difficultés rencontrées.

Cela étant, ces chiffres sont peu parlants, car ils recouvrent une telle diversité de situations que leur collationnement n'a, en soi, aucun sens.

Même en termes d'ordre de grandeur ils ne disent pas grand-chose : une situation va requérir quelques rendez-vous durant l'année pour une famille avec 5 enfants ; une autre va mobiliser plusieurs intervenants, plusieurs heures par semaine et plusieurs semaines d'affilée pour un jeune. Réduite en chiffres, ces deux situations se fondent alors que tout les distingue.

Mais ces chiffres ont le mérite d'exister et donc de pouvoir être communiqués.

Les prises en compte **individuelles** resteront, comme par le passé la priorité de notre travail. Les demandes qui nous sont adressées sont en augmentation constante et la complexité des situations qu'elles comportent ne cesse de croître elle aussi.

Une intervention a lieu ponctuellement entre les travailleurs qui traitent les demandes d'aide individuelles et sera poursuivie et/ou intensifiée si nécessaire.

Une supervision externe a vu le jour en novembre 2014 à raison d'une fois par mois et est planifiée jusqu'en juin 2015. Cette supervision est destinée à armer et conforter les intervenants en matière d'accompagnement familial et d'aide à la parentalité.

C) Le travail communautaire

L'action communautaire mise en œuvre par les services AMO vise à améliorer l'environnement social des jeunes, à apporter des réponses globales et groupales à des problèmes vécus comme individuels et à développer une dynamique de réseau et de communication, elle aussi, globale.

Cela étant, de par sa dynamique de réalisation même, l'action communautaire revêt également une dimension préventive importante.

L'action communautaire menée par le service en 2014 est très similaire à celle qu'il menait en 2013 et même auparavant.

Et pour cause : à partir de toutes les sollicitations qui nous sont faites, nous engageons l'action communautaire du service sur des terrains requérant des réponses à moyens et longs termes, voire permanentes, plutôt que sur ceux plus ponctuels. L'ambition du service étant en effet de construire une action communautaire structurelle en non ponctuelle.

Elle s'est concrétisée cette année par 5 types d'actions, d'eux de celles engagées l'an dernier en collaboration s'étant clôturée ou n'ayant pas été reconduites :

- La continuation et la clôture de la campagne « *Respect !* » mise en œuvre au sein des écoles primaires de Braine le Château, Ittre, Rebecq et Tubize en septembre 2013 et clôturée en juin 2014 ; la reprise de cette campagne en septembre 2014 dans ces mêmes quatre communes ;
- La poursuite, jusqu'en juin 2014, du Module de Formation Individualisée (MFI), rebaptisé « *Chemin de traverse* », dans le cadre d'un partenariat avec le Centre d'Éducation et de Formation en Alternance (CEFA) de Quenast et en collaboration avec la commune de Rebecq ; la reprise, en septembre 2014 de « *Chemin de traverse* » avec les mêmes partenaires auxquels s'est ajoutée la commune de Tubize ;
- La mise en œuvre de l'action communautaire « *Jobs à l'appel* » à partir de février 2014 en partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale (PCS) de Braine le Château, Rebecq et Tubize et la commune d'Ittre ;
- La mise en œuvre de l'action communautaire « *Passage ? Place et identité de l'élève en première secondaire* » devenue à partir de la rentrée de septembre 2014 « *Bien-être à l'école* » au sein de l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire (IPES) à la demande de la direction de celui-ci.
- La participation à l'action « *Girls day/Boys day* » mise en œuvre au sein du Brabant wallon dans le cadre d'un très large partenariat

1) La campagne « Respect ! »

Pour la septième année consécutive, les travailleurs sociaux de l'AMO Plan J- à savoir une assistante sociale, deux éducateurs A1 et une éducatrice A2- ont assuré toutes les animations de la campagne « Respect ! » au sein des écoles primaires de l'Ouest du Brabant Wallon. La majeure partie des écoles du Brabant Wallon a voulu que ce projet- la campagne "Respect!"- continue au sein de leur établissement avec notamment plus de classes à prendre en charge.

Les visées du projet étant d'améliorer le quotidien à l'école des élèves, il nous a paru indispensable de pouvoir mettre en place un espace pour pouvoir les écouter afin d'apporter les réponses à leurs problèmes aussi bien sur le plan individuel que collectif. Mais aussi, de développer une dynamique de groupe au sein de la classe et d'instaurer une communication constante.

L'aspect important pour cette année 2014 est bel et bien la continuité de la campagne dans toutes les écoles de l'Ouest du Brabant Wallon où nous étions déjà impliqués.

L'ampleur de la campagne « Respect ! »

Durant l'année scolaire 2013-2014, nous avons effectué près de 23 animations chaque mois dans 11 écoles de l'Ouest du Brabant Wallon, plus précisément sur les entités de Tubize, Rebecq, Braine-Le château et Wauthier-Braine ainsi que Ittre. (Veuillez consulter le tableau ci-dessous.)

Il est d'ailleurs important de mentionner que depuis le 1^{er} mai 2013 la campagne « Respect ! » fait partie de « Prévention générale ».

Nos animations ayant débutées dans le courant du mois d'octobre pour s'achever au mois de juin, c'est près de 200 animations qui ont été faites par les travailleurs sociaux de l'AMO PlanJ. Par conséquent, c'est approximativement 800 élèves qui ont participé à ces animations d'octobre 2013 à juin 2014.

Au cours de ces animations, nous avons abordé les thèmes du respect et de la socialisation, de l'élève et son entourage:

Comment je perçois mon école.

Qui suis-je ?

Quel est ma place au sein du groupe ?

Quel regard j'ai sur les autres.....

Notre objectif étant de proposer un espace où les élèves peuvent prendre le temps de se poser, où ils peuvent dialoguer et vivre leurs émotions. C'est un moment, dans leur scolarité, qui leur permet de se découvrir et découvrir autrui

Tableau récapitulatif des écoles primaires et des classes impliquées dans le projet sur les entités de Tubize, Rebecq, Ittre et Braine-le-Château d'**Octobre 2013 à Juin 2014** :

ENTITES	ECOLES	CLASSES					ANIMATIONS/mois
		1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	
TUBIZE	Ecole communale Ferrer			xx	xx		4
	Ecole Saint Joseph				xxx		3
	Ecole communale de Clabecq			x	x		2
	Ecole communale de Oisquercq			x	x		2
REBECQ	Ecole les « Petits pas »			x			1
	Ecole communale de Quenast	x					1
ITTRE	Ecole libre d'Ittre						
	Ecole libre de Virginal						
	Ecole communale d'Ittre		x	x			2
	Ecole communale de Virginal						
BRAINE LE CHATEAU	Ecole « les Rives du Hain »		x	xx	x		4
	Ecole « les marronniers »			x		x	2
	Ecole « les 2 tilleuls »		x				1
	Ecole « les coccinelles »			x			1
TOTAL	11 écoles	23 classes					23 animations

Du collectif à l'individuel

Au cours des animations, les élèves ont pu avoir un temps de parole durant lequel ils ont ouvertement abordé la violence verbale et physique, les problèmes familiaux mais aussi les problèmes relationnels- abordant souvent le thème de l'amitié et les conflits.

De ce fait, un travail collectif de réflexion sur les différentes formes de violences et leurs effets ont été proposés mais aussi un accompagnement individuel en dehors de ces animations a été entrepris.

Parce qu'ils nous identifient comme animateurs mais aussi comme travailleurs sociaux, les instituteurs/institutrices nous informent aisément des difficultés que rencontrent certains de leurs élèves dans leur sphère familiale. Ainsi des suivis individuels ont découlé de ces 21 animations mensuelles.

Une relation, un accompagnement, un travail en famille, ont pris place au fil des mois. Le tout dans la plus grande discrétion lors des animations.

Des résultats encourageants

Le constat en ce mois de juin 2014 est très positif. Toutes les écoles et les classes dans lesquelles nous sommes intervenues comprennent l'importance de cette campagne et la continuité d'année en année de celle-ci au sein de leur établissement.

Le bilan est plus que satisfaisant sur trois niveaux:

Les directions sont enchantées de notre venue au sein de leur établissement de par les témoignages des instituteurs.

Les instituteurs ont apprécié chacune des animations en adéquation avec les objectifs du projet:

- Que les élèves apprennent **ensemble à vivre** au sein du groupe classe, à se respecter et à se faire respecter dans cet environnement scolaire, avec les règles de celui-ci.
- Qu'ils aient la possibilité de **s'exprimer** sur leurs préoccupations, leurs envies, leurs angoisses, leurs colères.....
- Que l'on puisse- les élèves, l'instituteur/l'institutrice et l'éducateur- après **concertations et échanges** de paroles, trouver les réponses réalistes et les plus adéquates.

Aussi, ils ont été satisfaits de la rigueur au niveau de la tenue des animations mensuelles.

Quant aux enfants, ils ont tous participé activement à ces animations mentionnant le plaisir qu'ils ont pris à partager ces 50 minutes avec l'ensemble de la classe.

Pratiquement tous ont souligné que les animations avaient eu un impact positif sur certains d'entre eux et qu'elles ont contribué à favoriser une atmosphère beaucoup plus respectueuse en classe mais aussi dans l'école.

Rentrée scolaire 2014-2015

Toutes les écoles participantes ont été favorables à la reconduction de la campagne « *Respect !* » au sein de leur établissement. Il faut notamment noter l'implication plus importante des instituteurs durant les animations.

Etant donné la conjoncture actuelle, les directions ainsi que les instituteurs rencontrent des difficultés de gestion des conflits et ont besoin de faire appel à des intervenants extérieurs. C'est pourquoi nous avons eu des demandes supplémentaires de la part des directions pour prendre davantage de classes dans le projet « *Respect !* ».

En ce début d'année scolaire 2014-2015- voir tableau ci-dessous nous sommes intervenu dans 11 écoles et 26 classes- c'est donc plus de 800 élèves qui participent mensuellement aux animations de cette campagne « *Respect !* ». Cette campagne a pour but de respecter un droit fondamental, le droit à l'expression. En effet, le fait que les élèves puissent s'exprimer pleinement nous permet d'avoir de réelles relations constructives avec eux.

D'autant plus qu'au sein de ce lieu d'expression libre – se retrouvant face à une personne extérieure de l'école- l'élève aborde la notion du respect mutuel, des différences, de la tolérance, du compromis.... Tout cela en vue de répondre à certaines problématiques vécues au sein de l'école, de la sphère familiale et amicale.....

Pour cette année 2014, le canevas des animations s'est construit autour du thème : « *Vivre ensemble c'est.....* » avec, notamment, des outils permettant de travailler sur la coopération, l'estime de soi et la reconnaissance d'autrui mais aussi sur le thème : « *Conte sur moi* » en proposant le conte comme outil à la réflexion sur la place de chacun.

Il est évident que notre implication au sein des écoles primaires de l'ouest du Brabant wallon a eu un impact considérable sur les élèves mais aussi sur le corps enseignant. Plusieurs fois nous avons été interpellés par les instituteurs pour des situations conflictuelles ou délicates. Et ceci parce qu'ils nous identifient comme travailleurs sociaux pouvant à la fois intervenir auprès du groupe et aussi auprès d'un élève en situation problématique.

Nous pouvons donc dire que notre présence, notre implantation et notre travail à long terme au sein des écoles permet d'avoir une connaissance plus fine et plus détaillée des élèves et de leur quotidien. Ces connaissances nous permettent d'avoir de réels résultats positifs et d'apporter des clefs et solutions aux problématiques rencontrées par les élèves.

Tableau récapitulatif des écoles primaires et des classes impliquées dans le projet sur les entités de Tubize, Rebecq, Ittre et Braine-le-Château d'**Octobre 2014 à Juin 2015** :

ENTITES	ECOLES	CLASSES					ANIMATIONS/mois
		1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	
TUBIZE	Ecole communale Ferrer			xx	xx		4
	Ecole Saint Joseph				xxxx		4
	Ecole communale de Clabecq				xx		2
	Ecole communale de Oisquercq			x	x		2
REBECQ	Ecole les « Petits pas »			x	x		2
	Ecole communale de Quenast	x	x				2
ITTRE	Ecole libre d'Ittre						
	Ecole libre de Virginal				x	x	2
	Ecole communale d'Ittre						
	Ecole communale de Virginal						
BRAINE LE CHATEAU	Ecole « les Rives du Hain »			xx			2
	Ecole « les marronniers »		x	x			2
	Ecole « les 2 tilleuls »		x	x			2
	Ecole « les coccinelles »			x	x		2
TOTAL	11 écoles	26 classes					26 animations

2) Le module de formation Individualisé du CEFA de Quenast « *Chemin de traverse* »

Brève description de l'action:

Mis en place à titre expérimental durant l'année scolaire 2008-2009, par la création d'un Module de Formation Individualisé (MFI) au sein du CEFA provincial et reconduit depuis, « *Chemin de traverse* » est un projet qui offre aux jeunes bénéficiaires une autre façon de s'engager dans la logique de l'enseignement en alternance, mais pour arriver, autant que faire se peut, aux mêmes objectifs que les autres élèves.

Ses objectifs sont de permettre à ces jeunes, dont certains se trouvent dans une spirale de décrochage scolaire et/ou social important, de découvrir les différentes facettes des métiers du bâtiment et, par le travail, développer leur propre valorisation personnelle avant de s'insérer ensuite dans le fonctionnement « normal » du CEFA pour y obtenir une qualification professionnelle reconnue.

Par ce projet, conçu comme une étape transitoire vers une véritable insertion scolaire de qualification professionnelle, l'ambition est également de valoriser la filière d'enseignement du CEFA et de renforcer son image de marque en mettant en avant, de façon concrète et positive pour de nombreux jeunes, un repère scolaire et professionnel qui puisse faire sens en leur offrant une perspective immédiate riche d'avenir potentiel concret. En ce sens, ce projet s'inscrit clairement dans une perspective de lutte contre la désaffiliation sociale des jeunes.

Partenaire du projet depuis sa mise en place, le service AMO Plan J a pris en charge, jusqu'en octobre 2012, le processus de socialisation des jeunes à raison d'un jour par semaine en leur proposant des activités d'éveil au monde et à la citoyenneté via des activités d'information, de sensibilisation, d'expression et de dynamique de groupe.

Néanmoins, vu le très petit nombre de jeunes présents aux séances à la rentrée 2013/2014 l'action communautaire, a été remaniée en 2013 avec, en point de mire, une collaboration dans le cadre du cours de français.

On notera au passage qu'à partir du 01/05/2013, « *Chemin de Traverse* » a été repris dans le projet de prévention générale 2013/2014.

Un rappel des objectifs « *Chemin de traverse* » :

Même s'ils ont évolué depuis sa création dans leurs formes, les objectifs initiaux du projet sont restés les mêmes :

- Lutter contre le décrochage scolaire effectif de jeunes par une réinsertion dans une filière spécifique de l'enseignement en alternance ;
- Combattre le désinvestissement de la scolarité de jeunes par une revalorisation à travers une réinsertion dans une filière spécifique de l'enseignement en alternance ;
- Contrecarrer les mécanismes de marginalisation sociale par un fonctionnement en petit groupe et un encadrement d'adultes soucieux de valoriser ou revaloriser ces jeunes ;
- Décourager la consommation de produits psychotropes en la posant en handicap concret au fonctionnement individuel en groupe et en contraindre totalement au maniement d'outils manuels et à l'apprentissage d'un métier ;
- Valoriser l'acquisition d'une compétence professionnelle permettant à ces jeunes, au terme de leur passage dans « *Chemin de traverse* », de se réinsérer dans le fonctionnement traditionnel du CEFA délivrant un certificat de qualification.

Déroulement du projet :

Dès janvier 2014, des contacts ont été pris avec le professeur de français afin d'envisager l'action au sein de son cours, mélangeant des élèves du MFI (auquel s'adressait initialement l'action) et les autres élèves du CEFA pourvus d'un contrat d'apprentissage effectif. L'idée au centre de cette collaboration était de continuer le film documentaire entrepris par les élèves durant l'année scolaire précédente.

Jusqu'à la fin de l'année scolaire, différentes séances ont été réalisées durant lesquelles les élèves ont pu s'initier à l'usage du matériel vidéo et se mettre en scène. Si ces séances ont permis un apprentissage, aucun produit fini n'a pu être monté, par manque de séances et de contenu utilisable.

Depuis la rentrée 2013/2014, la participation du service au projet « *Chemin de Traverse* » s'envisage de façon plus ponctuelle qu'une animation réalisée sur base hebdomadaire et s'axe dorénavant sur un volet plus individuel.

Réalisations des objectifs :

Le travail sur un projet multimédia a permis aux jeunes un apprentissage valorisant et a eu un impact sur leur estime de soi. Au fil des séances, ils ont pu investir différemment un cours théorique comme le cours de français et se rendre compte que leur professeur pouvait les soutenir dans un projet différent.

Cela étant, la motivation de ces jeunes à s'investir dans ce projet était relativement faible : ils ne se le sont pas réellement approprié comme c'était le cas lors de l'année scolaire précédente. Si le travail en groupe est souvent porteur de valeurs positives, les quelques jeunes motivés par le projet ont été happés progressivement par le peu d'entrain manifesté par le groupe à cet égard. C'est pourquoi nous avons estimé que le groupe de jeunes inscrits au CEFA retire, actuellement, plus de bénéfice d'une intervention individuelle que groupale. Cette intervention individuelle s'envisage au travers de contacts réguliers entre un membre du service et les jeunes du MFI, notamment lorsque ceux-ci sont occupés à travailler sur un chantier. Ainsi, de manière informelle, peut se créer un lien de confiance entre l'intervenant et les jeunes, propice au travail sur le projet scolaire du jeune, son bien-être et son insertion au sein du CEFA.

Par ailleurs, « *Chemin de Traverse* » a noué un partenariat avec « *l'Antistatic* », Maison de Jeunes de Tubize située dans la ferme Massart avec l'appui de l'échevinat des travaux de la commune. Ce partenariat a permis la rénovation complète de l'aile sanitaire de la Maison de Jeunes par les élèves du CEFA durant la fin de l'année scolaire 2013-2014, et son inauguration officielle, en présence de Monsieur l'Echevin des travaux, des coordinatrices du CEFA et de la Maison de Jeunes, du directeur du service et de l'équipe de « *Chemin de traverse* », a eu lieu en mars 2014.

Mais il importe de noter que depuis la rentrée scolaire de septembre 2014, « *Chemin de traverse* » traverse, sans mauvais jeu de mots, une véritable crise du fait de la baisse très significative du nombre d'élèves inscrits au CEFA, baisse qui se ressent également en ce qui concerne le MFI qui ne regroupe plus que de 1 à 3 élèves dont l'assiduité n'est pas des plus exemplaire. Or ce module ne peut fonctionner, pour ce qui est des travaux pratiques de bâtiment et dans une moindre mesure en ce qui concerne l'intervention de notre service, qu'à partir d'un effet de groupe et d'une dynamique de groupe. Depuis septembre « *Chemin de*

traverse » est donc en panne et la possibilité de sa continuation sera évaluée en fonction du nombre des futurs élèves inscrits au CEFA en septembre 2015.

3) L'action communautaire « Jobs à l'appel »

Brève description de l'action

« *Jobs à l'appel* » est une action communautaire d'éducation coopérative s'adressant aux adolescents de 15 à 18 ans, leur permettant de créer leur emploi d'été en se faisant reconnaître dans leur « territoire de vie ».

De manière générale, l'action consiste à proposer aux jeunes qui le souhaitent de se regrouper et de se constituer en collectif afin de réaliser la publicité du projet auprès des particuliers et des entreprises susceptibles de faire appel à leurs services, d'une part et organiser et réaliser la prestation des jobs récoltés, d'autre part.

Objectifs de l'action :

- Identifier les jeunes désireux de trouver un job de vacances sans en avoir les moyens.
- Réunir et organiser ces jeunes afin qu'ils puissent, encadrés par des travailleurs sociaux, créer leurs emplois.
- Promouvoir un mode d'organisation basé sur la coopération et la collectivité.
- Valoriser et/ou revaloriser ces jeunes par la participation active à un projet complexe.
- Permettre aux jeunes d'obtenir une expérience professionnelle supplémentaire.
- Participer de la structuration du jeune et de son mode de vie.
- Avoir, par la suite, un impact positif sur la scolarité du jeune.

Déroulement :

En janvier 2014, le service AMO Plan J décide de renouveler l'action « *Jobs à l'appel* ». Dès lors, outre les contacts habituels entre l'AMO et des partenaires, des contacts spécifiques sont repris avec les différents partenaires.

Les jeunes travailleront aussi bien chez les particuliers qu'au sein d'entreprises et seront considérés légalement comme des bénévoles défrayés. Les jeunes toucheront leurs défraiements respectifs à la fin du projet, début septembre 2014.

Le tarif de leurs prestations était aligné sur le tarif des titres-services, à savoir 7,50 €/h. Toutefois, une réflexion en équipe est menée sur l'augmentation de ces tarifs. Cette réflexion mena à une prise de décision d'une augmentation pour 2014. Dès lors, le tarif est passé à 8€/h. Les services proposés aux particuliers et aux entreprises seront des services pas ou peu qualifiés.

Publicité du projet auprès des jeunes et des entreprises

Entre janvier et mars 2014, des affiches réalisées avec un infographiste employé chez notre partenaire de Braine-le-Château (PCS et service jeunesse) destinées à faire connaître l'action auprès des jeunes de l'Ouest du Brabant wallon sont distribuées dans les principaux lieux de passage des jeunes sur les communes de Braine-le-Château, Ittre, Rebecq et Tubize (écoles secondaires, Maisons de Jeunes, galerie commerçante, sandwicheries, clubs sportifs, milieu associatif...).

Vu l'afflux de demandes suscitées par la campagne d'affichage, une réunion de présentation fut organisée afin d'informer les jeunes de la réelle teneur de l'action et des engagements qu'il leur serait demandé de prendre s'ils voulaient participer à celui-ci.

Une permanence d'inscription fut organisée mi-mars afin de rencontrer individuellement chaque jeune, répondre à leurs éventuelles questions vis-à-vis de l'action communautaire et parcourir ensemble la convention de volontariat ainsi que le règlement spécifique du projet.

Parallèlement, la majorité des entreprises de l'Ouest du Brabant wallon furent visitées dès janvier par les membres du service afin de réaliser la publicité du projet dans l'optique de décrocher des jobs à destination des jeunes.

Implication des parents et constitution d'un groupe de jeunes

Suite aux différentes réunions concernant les jeunes, une réunion spécifique fut organisée fin mai, dans les locaux de Plan J, destinée à rencontrer et informer les parents des jeunes ayant complété le formulaire d'inscription.

Organisation de formations

En 2013, l'équipe de Plan J a décidé de mettre en place une série de formations courtes apportant les connaissances de bases sur le travail de jardinage et de peinture en bâtiment.

Un partenariat avec l'équipe des ouvriers de la commune de Tubize et son Echevin des travaux publics a été mis en place.

Cette initiative a été reconduite en 2014 avec quelques améliorations. En effet, les jeunes ont cette fois-ci bénéficié de jours de formation organisés de la manière suivante : un demi jour de théorie pour les travaux de jardinage (prise de connaissance des machines, consignes de sécurité) ainsi qu'un demi-jour de théorie pour les travaux de peintures (présentation du matériel, consignes de soin et de sécurité). Ensuite, un demi-jour de pratique pour les travaux de jardinage et un demi-jour de pratique pour les travaux de peinture. Ceci a permis d'alléger le temps de formation pour les jeunes tout en concentrant son efficacité.

Publicité auprès des particuliers

Fin mai, le groupe de jeunes formant le collectif « Jobs à l'appel » fut invité à l'AMO afin de plier les dépliants en forme de triptyque destinés aux particuliers.

Quelques 3000 dépliants seront créés à cette occasion : ils comprenaient une description du projet, les services proposés, le tarif horaire et les coordonnées du service.

Des équipes de jeunes ont été constituées afin que ceux-ci puissent distribuer ces dépliants dans les boîtes aux lettres des particuliers des 4 communes de l'Ouest du Brabant wallon. Il s'agissait de pouvoir impliquer les jeunes dans le projet avant l'été, les faire se rencontrer et collaborer ensemble afin de faire connaître le projet.

De plus, des articles présentant le projet furent publiés dans les journaux communaux mensuels des communes d'Ittre et de Tubize ainsi que sur le site internet de la commune de Rebecq.

Une nouvelle initiative fût apportée en 2014 : partant d'une volonté d'assurer la non-discrimination de renforcer la présence de filles dans le projet, nous avons créé un flyers spécifique reprenant une offre de services et de travaux d'intérieur. Ce flyers a été également distribué par les jeunes dans toute la région de l'Ouest du Brabant Wallon.

Récolte de jobs et réalisation de devis

Début juin, des demandes émanant des entreprises et des particuliers commencèrent à affluer, via la ligne téléphonique du service et l'adresse courriel créée pour l'occasion.

Journée d'activité extérieure

Dans le but de souder le collectif de jeunes et permettre à ceux-ci de se familiariser avec l'équipe éducative de Plan J, une journée d'activité extérieure fut organisée le 20 juin 2014 par Plan J en collaboration avec le PCS de Tubize.

Ainsi, les membres du collectif, accompagnés par quatre travailleurs de Plan J et une travailleuse du PCS de Tubize ont participé ensemble à une activité de vélo sur rails (draizines) à Dinant, suivie par une visite de l'abbaye de Maredsous. Cette journée de ballade en draizines et de visite de l'abbaye sous le soleil de Juillet fût fort agréable et a permis de renforcer les liens entre les jeunes mais aussi entre le groupe de jeunes et l'équipe de Jobs à l'appel.

Fonctionnement du projet en période estivale

Dès les premiers jours de juillet, des jeunes furent sollicités pour réaliser des travaux, la plupart du temps chez des particuliers et plus sporadiquement dans des entreprises, celles-ci ayant, pour la plupart, déjà engagé des étudiants attitrés.

L'été fut ainsi découpé en dix semaines ; chaque semaine étant assurée par trois responsables qui s'occuperont :

- De la réalisation de devis chez les entreprises et les particuliers sollicitant le service.
- De répondre au téléphone ou aux courriels pour tout ce qui concerne le projet.
- De la coordination de la réalisation des travaux par le collectif de jeunes.

Septembre 2014, clôture de l'action

Début septembre, une réunion de clôture de l'action fut organisée, regroupant l'équipe de Plan J et les jeunes de la Coopérative.

A l'occasion de cette réunion, un Power Point comprenant des photos des jeunes au travail et des témoignages d'employeurs fut projeté : une façon de valoriser le travail que les jeunes ont réalisé.

L'argent gagné par les jeunes durant l'été leur fut entièrement reversé sur leurs comptes en banque respectifs fin septembre 2014.

Réalisation des objectifs :

Les jeunes ayant participé au projet provenaient des quatre communes de l'Ouest du Brabant wallon. Les participants possédaient des profils variés allant de jeunes désaffiliés sociaux lourds à des jeunes issus de la classe moyenne supérieure : tous les milieux socio-économiques éprouvent donc des difficultés à trouver un job de vacances.

Les jeunes ont été valorisés dans leur travail par les commentaires positifs émanant des différents employeurs. Ce processus de valorisation s'est répercuté au-delà de l'action même, permettant par exemple de renforcer la personnalité des jeunes dans leur scolarité.

En outre, ils ont pu faire l'expérience du travail de groupe, la plupart des devis concernant plusieurs jeunes simultanément.

L'un des enjeux concernant l'édition 2014 de l'action communautaire « *Jobs à l'appel* » était sa mise en place dès le mois de janvier afin de permettre une constitution plus rapide d'un groupe de jeunes et favoriser ainsi leur implication encore plus active dans « *Jobs à l'appel* » par le biais d'activités internes.

Par le biais des différentes réunions regroupant les membres du collectif ainsi que lors de la journée d'activité extérieure cet enjeu fut rencontré.

Le nombre de devis réalisés fût de 32. La somme récoltée par le collectif de jeunes à l'issue du projet a, elle, très sensiblement augmenté, 4708€ en 2013 pour 4872 € en 2014. Ceci s'explique par un nombre de demandes plus important. Notons que le nombre de demande qui s'accroît d'année en année est significatif de l'envergure croissante du projet.

C'est sur ces bases que se fonderont les bases de la reconduction du projet par Plan J en 2015.

Perspectives

Chaque année, le projet est analysé et ré-étudié par les intervenants de Plan J afin qu'il évolue et s'adapte d'année en année à la conjoncture actuelle et à l'évolution de nos jeunes. Ainsi, en 2014, plusieurs points ont été améliorés : le mode d'inscription des jeunes, la diffusion du projet, le contact avec les jeunes et leurs parents sous forme de journées récréatives et d'activités à l'AMO, ainsi que l'organisation des formations.

L'équipe de Jobs à l'appel a réalisé un outil pédagogique destiné à permettre à d'autres services, d'autres institutions, de mettre sur pied des actions « Jobs à l'appel » adaptées à leur territoire d'intervention.

Car, si l'analyse que nous faisons de la situation de nombreux jeunes désireux de prester un job de vacance sans pouvoir y arriver dans l'Ouest du Brabant wallon est avérée, la conjoncture de crise que vit le pays et l'Europe laisse à penser que l'avenir risque fort d'être, au mieux, semblable au présent... Et donc l'opportunité de « Jobs à l'appel » au moins aussi évidente qu'aujourd'hui, puisque, tous secteurs confondus, le nombre d'emploi étudiants a baissé de plus de 5% en Belgique.

4) L'action communautaire «Facilitation de l'intégration des élèves de 1^{ère} dans l'enseignement secondaire ».

Initiée durant l'année scolaire 2011-2012, le projet qui s'intitule alors « Etre élève ? Place et identité de l'élève en première secondaire » répond à une demande de la Direction de l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire (IPES) de Tubize concernant des animations assurées par l'AMO PlanJ auprès de certaines classes de première secondaire. Ce projet sera construit avec l'aide de l'organisme de formation CEMEA.

Objectifs du projet:

- Entretien du partenariat entre le service et l'IPES par le biais d'animations réalisées auprès des élèves et d'un retour aux professeurs ainsi qu'à la direction concernant le contenu des animations.
- Permettre aux élèves de mettre des mots sur la façon dont ils se voient en 1^{ère} secondaire (classe, école, individu).
- Permettre une expression des élèves concernant le passage entre primaire et secondaire.
- Permettre aux élèves d'élaborer des pistes de réflexions pour agir différemment, développer un comportement différent.

Différentes dans leur contenu, dû à la nature des élèves présents dans ces classes respectives ainsi qu'à la dynamique présente dans ces classes, ces animations permirent, pour les élèves, l'expression de difficultés rencontrées au sein de leur classe ou l'établissement en tant que tel.

Ces difficultés ont pu être relayées à la Direction, à l'équipe éducative ainsi qu'aux professeurs qui y ont été attentifs.

De plus, les élèves ayant participé à ces animations eurent l'occasion de s'exprimer sur leur scolarité, le passage du primaire vers le secondaire et élaborer des pistes de réflexions concernant un changement personnel ou groupal vis-à-vis de leur situation scolaire.

L'année académique 2012-2013 voit naître un partenariat sous forme de binômes -au sein de ce projet- avec le Centre PMS Provincial, seules quelques classes ciblées sont concernées par le projet. Ce partenariat prendra fin en juin 2013 car le temps de travail des deux intervenantes du CPMS ne permet pas de réintégrer ce projet.

A noter qu'à partir du 01/05/2013, « Passage » est repris dans le projet de prévention générale 2013-2014.

La rentrée scolaire 2013-2014 voit le projet être rejoint par une collaboration nouvelle avec le Service de Médiation scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, par l'entremise d'une médiatrice. Il s'opère également un changement d'appellation du projet -suite à une réflexion conjointe sur le contenu des animations- la dénomination « Passage. Place et identité de l'élève en première secondaire » est alors proposée tout en gardant le contenu des animations et leur régularité (2 x 50 minutes à raison de trois séances durant le premier trimestre).

De plus cette action communautaire concerne, pour la première fois de son histoire, l'intégralité des classes de première année secondaire de l'IPES (à l'époque 8 classes de première générale, 1 classe de première différenciée et 3 classes de première complémentaire) ce qui répond à l'idée de ne pas stigmatiser telle ou telle classe et d'être inscrit dans un projet de prévention.

En août 2014, nous apprenons que les Services de Médiation scolaire ont vu leurs missions recentrées sur les actions de médiation en position de tiers et donc les médiateurs ne peuvent plus accompagner les projets de prévention, ni assumer des animations thématiques dans les classes. C'est donc contraint et forcé que notre partenariat avec notre médiatrice scolaire a pris fin.

2014-2015 sera décidément l'année scolaire où les plus grands changements vont s'opérer. En effet, il faut revenir à l'année scolaire précédente pour comprendre les réflexions apportées autour de notre projet.

Dans le courant de cette année-là, l'IPES adhère -comme école secondaire pilote- à un nouveau projet proposé par le CLPS de Wavre et l'Université de Mons en sa faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education. Ce projet s'axe sur les méthodes de gestion du harcèlement et vise à réduire les violences visibles et invisibles au sein d'un établissement scolaire (régulation des espaces où se passent les interactions entre les élèves, médiations entre pairs avec mise en place d'espaces de paroles collectifs, bien-être, confiance, coopération, ...).

Des séances d'informations et de discussions seront mises en place au sein de l'école et verra le cercle des professeurs et éducateurs désirant s'y investir se restreindre un petit peu plus chaque mois. En effet, ces derniers dans la mise en place des objectifs à poursuivre en lien avec les réalités de l'établissement scolaire (régulation des espaces, mises en place de cercles de paroles, parrainage entre les élèves, etc.) ne se sentent pas épaulés par les professionnels (information théorique mais pas de suivi sur le terrain, pas épaulés or ils ne s'estiment pas professionnels dans la mise en place et la construction du contenu par exemple des cercles de parole). Plusieurs bonnes volontés s'exposent mais revendiquent ce manque de soutien, en ce compris la direction de l'école.

En concertation avec la direction nous vient alors l'idée de permettre à notre projet de tenter de répondre à ce manque pratique en proposant une nouvelle version de « Passage » qui s'appellera dès lors « Améliorer le climat dans l'école ». Cette nouvelle mouture va intégrer

les professeurs dans nos animations qui auront un caractère d'abord d'utilisation d'outils (inspirés du projet « Passage ») afin de mieux se connaître, de mieux appréhender l'autre pour arriver en cours d'année à des cercles de parole traitant des choses qui portent à réflexion au sein de chaque groupe classe (toutes les classes de première année sont concernées). 4 travailleurs de l'AMO se partagent les classes en binôme avec un professeur référent (qui ne donne pas cours à la classe qu'il va intégrer volontairement). De plus, et cela répond à une attente de l'école, ce projet qui se déroule à raison d'une fois 50 minutes par mois et par classe permet une présence durant toute l'année scolaire et non plus uniquement sur le premier trimestre.

Enfin et cela va donner beaucoup de crédit à ce projet, il est décidé par la direction d'intégrer le projet dans le programme scolaire du premier degré. Cette décision interne permet de légitimer l'apport du contenu de ce projet citoyen et de ne plus être en « rivalité » avec un cours qui se verrait remplacer par une animation et donc de ne plus attiser les foudres des professeurs mécontents de leur avoir pris une ou deux heures de cours et des élèves qui regrettent de n'avoir pu assister à leur cours de musique (pour ne citer que lui !)

L'opportunité de réaliser cette action au sein du Collège Saint-François d'Assise reste d'actualité pour l'avenir.

5) L'action communautaire « Girls day/Boys day »

L'action « Girls Day/Boys Day » est développée sur la base d'un concept européen au Grand-Duché de Luxembourg depuis plusieurs années déjà. Le partenariat avec le monde de l'entreprise y est très développé et se concrétise par la mise sur pieds de stages. Grâce à cette journée, filles et garçons peuvent découvrir le monde du travail via des métiers et des professions traditionnellement totalement inusuelles pour leur sexe.

Le constat de départ est que filles et garçons ont les mêmes droits et les mêmes capacités, or ils ne s'orientent ni vers les mêmes études ni vers les mêmes métiers. Des inégalités sur le marché du travail persistent.

L'objectif est donc d'encourager les jeunes à poser des choix sans influence des préjugés mais en fonction de leurs intérêts personnels et leurs compétences.

Il y a lieu de sensibiliser les élèves du premier et du second degré fréquentant les établissements scolaires de l'enseignement secondaire à la dimension du genre en présentant des hommes et des femmes à l'emploi dans des métiers soit typiquement féminins ou masculins.

L'évaluation de cette journée s'étant avérée positive, elle est reproduite d'année en année. Elle montre que les jeunes sont intéressés par la connaissance pratique des métiers, que ces exercices facilitent le choix d'un métier, que ces rencontres ont une influence positive sur le développement d'un projet individuel et que la journée contribue à diversifier les choix professionnels des jeunes.

En Brabant wallon, les représentants des opérateurs de formation et d'insertion réunis autour de la thématique de la mixité, ont décidé de reproduire cette initiative, en créant un groupe plus spécifique pour l'organisation de cette journée.

Il s'agit d'un projet multi partenarial organisé par les coordinations provinciales des cinq provinces francophones belges en partenariat avec différents partenaires, la direction pour l'égalité des chances de la Fédération Wallonie Bruxelles et l'institut pour l'égalité des Femmes et des Hommes, CSEF BW, Infor Jeunes Waterloo, le PCS de Nivelles, l'AMO PlanJ de Tubize et son Point Relais Infor Jeunes.

Le projet a vu le jour en 2011 et se pérennise puisque les deux écoles secondaires de l'Ouest du Brabant wallon sont partenaires et sollicitent le projet pour un nombre croissant de classes d'année en année.

Pour l'année scolaire 2013-2014, les deux écoles secondaire de Tubize (l'IPES et le Collège Saint François d'Assise) ont participé au travers de quatre classes de différenciée et de complémentaire.

Nous avons donc eu l'occasion de sensibiliser les élèves au travers de deux animations et ensuite leur faire rencontrer des témoins sur leur lieu de travail. 2014-2015 devrait accueillir 5 classes au total.

Ce projet organisé par la province du Brabant wallon est largement suivi par les écoles secondaire de Tubize et ce grâce au soutien du service AMO PlanJ partenaire dans la mise en place et l'accompagnement de cette action au sein des différentes classes adhérentes. A noter qu'à elle seule, la commune de Tubize représente plus de 50 % des classes participantes pour la Province du Brabant wallon. Cette année seules 3 autres écoles sur Court-Saint-Etienne, Waterloo et Wavre ont participé à la hauteur d'une classe pour chaque commune.

d) Les activités collectives

Les activités collectives mises en œuvre par les services AMO visent à induire une sensibilisation à différentes problématiques auprès de jeunes, mais aussi à élaborer et à apporter, avec des jeunes et en interaction avec leur environnement social, des réponses collectives.

Depuis l'adoption du nouvel « arrêté AMO » par la Communauté française, les activités collectives ont disparu en tant qu'axe spécifique du champ d'actions des services AMO, pour être, s'il y a lieu, subordonnées à des actions communautaires et s'y inscrire.

Cela étant, le service s'est consacré en 2013 à différents types d'action collective qui s'inscrivent clairement dans l'esprit du nouveau texte législatif organisant :

- Organisation et mise en œuvre d'activités sportives et de détente pour des jeunes ;
- Dans le cadre de la prévention générale 2012, la continuation de l'action « Valorisation des diverses activités des jeunes comme instrument de leurs intégration sociale » jusqu'à la fin du mois d'avril 2013 ;
- La participation à la « Vitrine du réseau Enfance- Adolescence » en Brabant wallon ;
- La participation à la « Journée des partenaires » ;
- La participation à la journée « Place aux enfants ».

1) Organisation et mise en œuvre d'activités créatives, culturelles et de détente pour des enfants âgés de 8 à 15 ans.

Cet été, pendant les mois de juillet et août 2014, les travailleurs sociaux de l'AMO PlanJ ont pu prendre en charge plus de vingt enfants de tout horizon.

Ainsi, nous avons permis à des enfants âgés de 8 à 15 ans, d'accéder à des activités collectives durant trois semaines :

- Du 07 juillet au 11 juillet
- Du 28 juillet au 01 août
- Du 04 août au 08 août

Chaque semaine l'équipe de l'AMO PlanJ encadrerait huit enfants ou adolescents.

De ce fait, c'est 24 jeunes qui ont pu découvrir des lieux historiques lors de visites culturelles, développer leur socialisation lors de jeux de connaissances.

De plus, ils ont pris plaisir à s'amuser dans différents endroits lors des sorties en plein air. Mais aussi, ils ont pu développer leurs aptitudes au sein d'ateliers créatifs et culinaires.

Ce sont trois semaines enrichissantes- sur le plan individuel et collectif- qui ont permis à ces jeunes enfants et ados de pouvoir sortir de leur quotidien et leur environnement familial pour s'épanouir au sein d'un groupe.

2) Action « Valorisation des diverses activités des jeunes comme instrument de leur intégration sociale »

Descriptif de l'action réalisée

1. Fondements

Cette action de prévention générale s'inscrit dans la continuité de celle entamée l'année précédente et qui était elle centrée sur l'hypothèse d'une dynamisation socioculturelle de Virginal, entité villageoise de la commune d'Ittre, initiée, portée et réalisée par des jeunes de l'entité. Loin de se vérifier, cette hypothèse, pour différentes raisons identifiées et analysées dans le rapport de 2011, a au contraire mis en évidence un délitement des liens entre les jeunes et des mécanismes de replis individuels prononcés.

C'est à partir de ces constats que l'action mise en oeuvre depuis septembre s'est inscrite plus directement dans la perspective de contrer différents mécanismes de marginalisation et de désaffiliation sociale des jeunes de cette entité en leur proposant de développer des actions collectives ayant un impact sur leur environnement quotidien et en se mobilisant autour de celui-ci de façon organisée.

En effet, il est apparu clairement que la plupart des jeunes de cette petite entité accumulent des handicaps qui contribuent largement à leur marginalisation et à leur isolement social et relationnel : faiblesse voire inexistence d'offres culturelle, sociales ou sportives, la plupart d'entre elles prenant place à Ittre, cloisonnement dans le village du à un manque cruel de moyens de déplacement public et à une offre inadéquate de transports en commun, frictions intergénérationnelles avec certains adultes et groupes d'adultes, sentiment largement partagé de ne pas être considérés au sein du village, d'être livrés à eux-mêmes, diverses conduites de fuites de la part d'un certain nombre de jeunes ...

Permettre à ces jeunes de s'organiser afin de dépasser ces fragilités nous semblait important et nous a guidé dans ce pertinent projet de prévention générale.

2. Liens avec les champs d'actions des programmes de prévention générale

Concernant l'accès à l'enseignement, à la formation professionnelle, à la culture, au sport, aux loisirs, à la santé, à la citoyenneté (1), le projet vise à utiliser un film « vidéomaton » ayant pour sujet Virginal et ses habitants, comme vecteur de lutte contre la désaffiliation sociale des jeunes de l'entité de Virginal.

Concernant la prévention et la lutte contre les diverses exclusions dont les jeunes peuvent être victimes (2), le projet tend à valoriser les jeunes en tant qu'acteurs significatifs de la vie de l'entité.

Enfin, concernant l'insertion du jeune dans son environnement familial et/ou social (5), la mobilisation des jeunes dans ce projet possède une visée d'insertion dans la vie de la communauté et peut avoir, sur le plan individuel, des conséquences familiales positives.

3. Objectifs initiaux

Les objectifs initiaux sont multiples et interdépendants et comprennent :

- Réaliser le montage du vidéomaton et projeter celui-ci sur l'entité de Virginal ;
- Susciter, auprès des jeunes, l'envie de s'inscrire dans un projet qui les implique collectivement ;
- Poser les jeunes associés au projet comme acteurs à part entière de la vie de l'entité ;
- Générer une dynamique intergénérationnelle ;
- Faire rayonner l'entité sur les quatre communes de l'Ouest du Brabant wallon afin de la valoriser et de la décloisonner.

4. Hypothèses initiales relatives à la réalisation du projet

La projection du vidéomaton suscitera l'envie chez les jeunes de s'inscrire dans un projet collectif, épaulés par les professionnels de l'AMO Plan J.

Le « No Man's Land », MJ de Virginal, est un service autour duquel le groupe de jeunes porteurs du projet pourra se structurer.

5. Partenariat mis en place

Le service AMO Plan J est promoteur et cheville ouvrière du projet dans la structuration d'un groupe de jeunes autour d'un projet issu de la projection du vidéomaton. Le service gère également les contacts avec les différents prestataires de services pouvant aider à la réalisation du projet. De plus, il assure la popularisation de l'évènement auprès de la population.

La « Compagnie Maritime » s'occupe du montage du vidéomaton et la diffusion sur DVD. Elle assure également des prestations d'animation dans le cadre des projections du film.

La Maison de jeunes de Virginal « No Man's Land » met ses locaux à disposition et popularise le projet auprès des jeunes de l'entité.

La commune d’Ittre et son échevinat jeunesse assurent un soutien d’ordre logistique.

Le Centre culturel d’Ittre assure la popularisation du projet au travers du journal communal « Le Petit Tram ».

Déroulement de l’action

Le montage du vidéomaton

Suite au vidéomaton réalisé le 23 mai 2012 à Virginal, un travail de montage vidéo fut entrepris par un éducateur de Plan J en collaboration avec un vidéaste professionnel employé par la Compagnie Maritime, spécialisée dans le théâtre d’intervention.

Une première version du vidéomaton fut opérationnelle à la mi-juillet et fut présentée, à titre expérimental, lors de trois projections tests.

La première projection eu lieu le 09 juillet en présence de 5 virginalois, garçons et filles, âgés de 12 à 18 ans. La seconde projection fut organisée le 11 juillet avec un public de 4 virginalois adultes. Enfin, la dernière projection test eu lieu le 13 juillet et regroupa un public mixte, composés de jeunes (3) et d’adultes (2), provenant des quatre communes de l’Ouest du Brabant wallon.

L’intérêt de ces trois projections tests résidait dans l’évaluation expérimentale de l’impact du montage sur les jeunes et les adultes, qu’ils soient ou non virginalois. Cette évaluation devait permettre à Plan J d’évaluer la recevabilité du film et de procéder à d’éventuels ajustements.

Le nombre réduit de participants à ces projections (4 ou 5 personnes) était intentionnel. En effet, afin d’éviter un effet de groupe paralysant et afin de permettre aux personnes de s’exprimer au mieux, nous avons choisi de réaliser ces projections en comité restreint.

Les conclusions de ces trois projections tests sont de deux ordres :

Premièrement, nous avons constaté que la recevabilité du contenu du film était meilleure auprès de la population issue de Virginal même s’il semblait susciter curiosité et intérêt auprès des non-virginalois. Néanmoins, la perte d’attention était plus rapide chez ces derniers.

Deuxièmement, il est apparu que le montage initial, d’une durée d’une heure, suscitait une baisse d’attention croissante chez les spectateurs, après la première demi-heure. Cet effet étant d’autant plus marqué chez les jeunes, il fut décidé en équipe de réduire la durée du film, de rendre le montage plus dynamique grâce à un chevauchement plus rapide des scènes ainsi que d’ajouter un fond musical constant et varié.

La version définitive du film fut parachevée fin août 2012 après plusieurs séances de montage et de mixage sonore en collaboration avec la Compagnie Maritime.

La projection du film à un large public intergénérationnel

En concertation avec notre service partenaire – le No Man’s Land (Maison de jeunes de Virginal) – nous avons convenu d’organiser la projection de la version définitive du film le 26 octobre au soir dans les locaux de la Maison de jeunes (où Plan J assure une permanence sociale les jeudis soirs).

La date du 26 octobre fut sciemment choisie afin d’avoir lieu après les élections communales et provinciales du 14 octobre. En effet, notre intention initiale était de présenter le film lors des festivités de la St-Rémy (29 et 30 septembre). Néanmoins, la campagne électorale battant son plein et diverses personnalités politiques locales apparaissant dans le film, il nous a paru plus judicieux d’attendre que les élections soient entérinées avant de présenter le film au public afin de préserver le service d’éventuelles polémiques politiciennes.

La collaboration avec le No Man’s Land devait assurer un soutien technique (apport de matériel audio et vidéo) et organisationnelle (mise à disposition des locaux et contact avec la population virginaloise). Cela étant, la responsable omet de se présenter le 26 octobre laissant notre équipe présenter le film avec des moyens techniques limités. Nous apprendrons par la suite qu’elle avait également décommandé une série de jeunes.

Cela étant, 32 spectateurs sont au rendez-vous (20 jeunes de 12 à 18 ans et 12 adultes, principalement des parents et grands-parents).

Après un mot d’accueil et Outre la présentation du film et la restitution auprès du public de la démarche dans laquelle il s’est inscrit en acceptant d’être filmés dans le cadre du vidéomaton, le but de la projection était d’exploiter la vidéo afin de poser la question : « Que faisons-nous ensemble ? » et ainsi constituer un groupe porteur.

la présentation du film, un temps de débat entre le public, les animateurs de Plan J et le vidéaste de la Compagnie Maritime a été prévu afin de recueillir les réactions, d’une part et de dégager des pistes de travail, d’autre part.

Les réactions du public furent enthousiastes et 3 axes de travail se dégagèrent :

1. Aller montrer le film à Rebecq et intensifier les relations entre jeunes virginalois et jeunes rebecquois.

2. Réaliser un travail sur les relations entre les jeunes et les services de police : en effet, les jeunes se disent « harcelés » par une présence policière qui répondrait à une demande de certains adultes de l'entité.

3. Interpeller le pouvoir politique local en vue d'obtenir des aménagements matériels (kiosques, bancs, équipements sportifs,...) d'une plaine sportive à Virginal.

Les participants ayant eux-mêmes suggéré la tenue d'une réunion le 16 novembre 2012, différentes tâches relatives aux axes de travail dégagés leur sont confiés : réalisation de photos concernant l'aménagement de la plaine sportive, répertoire des faits constatés dans les rapports avec les services de police et travail de remise en question personnelle vis-à-vis de cette problématique.

Concernant les rapports avec les jeunes de Rebecq, l'AMO se charge de contacter les responsables de la MJ locale afin de leur soumettre l'idée.

La réunion avortée du 16 novembre

La réunion du 16 novembre devait servir d'indicateur quant à la motivation des jeunes à s'impliquer dans les différents axes de travail soulevés par eux lors de la présentation du film. Les participants (jeunes et adultes) de la réunion précédente avaient été prévenus par courrier postal et par téléphone. Cela étant, à l'heure dite, personne ne vient : ni jeunes, ni parents, ni responsable de la MJ.

Il apparaîtra, dès la semaine suivante, que cette réunion, convoquée par l'AMO, à la demande des jeunes, a été décommandée unilatéralement par la responsable de la MJ, apparemment à des fins d'ambitions politiciennes. Cette faute professionnelle pénalisa non seulement le travail de l'AMO sur l'entité mais surtout les jeunes, coupés dans leur élan d'investissement.

D'autant qu'à la suite de ces événements, un vide s'installa autour de la MJ. En effet, du côté de la commune, les nouveaux élus ne prendraient leur fonction qu'en janvier et, de plus, la responsable de la MJ fut écartée pour plusieurs mois, sans être remplacée dans l'immédiat.

Néanmoins, jusqu'à la fin de l'année civile, la permanence sociale de Plan J fut maintenue ; notre équipe étant le témoin de l'abandon progressif de la MJ comme point de ralliement pour les jeunes de l'entité, habituellement polarisés autour du No Man's Land.

La session d'examens, les vacances et le manque d'interlocuteurs communaux nous forcèrent à suspendre l'action jusqu'à la fin janvier 2013.

Repolarisation des jeunes autour du No Man's Land

Fin janvier, peu de temps après l'intronisation du nouveau Collège communal, notre équipe a pu interpellé le nouvel échevin de la Jeunesse sur la question du No Man's Land.

Celui-ci promit de remplacer la responsable de la MJ au plus vite afin de permettre que le déroulement des activités puisse reprendre. Dans ce laps de temps, l'AMO, outre sa permanence hebdomadaire, s'efforcera, dans la mesure du possible, à assurer des animations intermédiaires, ayant lieu le mercredi après-midi.

Une remplaçante fut trouvée fin février mais ne presta qu'une semaine, n'étant pas à l'aise avec le public. Dans le courant du mois de mars, un éducateur fut engagé pour assurer le remplacement de la responsable.

Cela étant, bien qu'en manque de services partenaires sur la commune d'Ittre, notre service continua le travail concernant les trois axes pointés par les jeunes.

1. L'axe « Relation avec les jeunes de Rebecq »

Lors de la réunion de présentation du film, les jeunes de Virginal émirent le souhait de rencontrer les jeunes de Rebecq. Dès février 2013, en collaboration avec la MJ rebecquoise « Le Point de Rencontre », des rencontres furent organisées, en moyenne une fois par mois, lors d'animations de prévention réalisées par l'AMO où les jeunes ont pu débattre ensemble de divers thèmes sociétaux. Durant ces animations et après celles-ci, autour d'un jeu de carte ou d'un match de football improvisé, les jeunes des deux entités ont pu se rencontrer, tisser des liens et échanger sur leurs réalités respectives. De plus, ces animations furent l'occasion de projeter le vidéomaton à Rebecq. Cela étant, après un engouement important au début, la présence des jeunes virginalois lors des activités organisées à Rebecq se fit plus discrète au fil des mois. Ceci peut peut-être s'expliquer par les difficultés de déplacements à travers l'Ouest du Brabant wallon, où la mobilité peut représenter une réelle difficulté pour ceux qui sont dépourvus d'un moyen de transport personnel. Néanmoins, ces rencontres peuvent être considérées comme un succès, se prolongeant également au travers des réseaux sociaux.

2. L'axe « Police »

Avant les élections communales, les jeunes de Virginal pointèrent une recrudescence des contrôles de la part des services de police à leur encontre (contrôle d'identité, fouille au corps,...). Après prise de renseignement, il apparut que ces contrôles résultaient de demandes d'adultes de l'entité qui pressaient, tant les services de polices eux-mêmes que les autorités

communales afin d'organiser ce genre de contrôles. Ceci inscrit donc, au sein de l'entité, un climat anti-jeune fortement ressenti par les jeunes eux-mêmes.

Profitant de l'opportunité que constitue le travail de rencontre entre rebecquois et virginalois, le travail sur les relations entre jeunes et services de police fut l'objet de plusieurs animations. Celles-ci permirent d'échanger les différentes expériences, d'identifier les idées préconçues et d'essayer de comprendre les mécanismes poussant les services de police à être plus présents sur le terrain.

Lorsque l'idée d'une rencontre avec les services de police fut évoquée, celle-ci provoqua l'enthousiasme et l'adhésion des jeunes. Néanmoins, lorsque les modalités concrètes de rencontre furent envisagées, les jeunes se rétractèrent et exprimèrent le fait qu'ils n'étaient plus demandeurs d'une telle rencontre dans l'immédiat.

Deux hypothèses peuvent, à notre sens, expliquer cela : d'une part, la crainte des services de police en eux-mêmes et d'autre part la diminution des contrôles policiers à Virginal depuis les élections communales.

3. L'axe « Aménagement d'une plaine sportive »

Concernant l'aménagement d'une plaine sportive, une interpellation de l'échevin de la Jeunesse fut réalisée début février, par deux représentants des jeunes de Virginal, épaulés par l'AMO. Lors de cette rencontre, les jeunes évoquèrent l'état obsolète des installations d'une plaine sportive aux alentours de la MJ, de l'absence d'éclairage le soir et de l'absence de goals de football.

Dès les vacances de Pâques, les jeunes participèrent à l'installation de nouveaux goals avec leurs parents et des ouvriers communaux. Cela faisait plus de dix ans que les jeunes de Virginal attendaient ce matériel sur cette plaine à nouveau éclairée le soir.

Cette étape marque une nouvelle relation entre les jeunes et la commune d'Ittre. En effet, avec notre soutien, les jeunes ont appris à fédérer une demande et à s'organiser pour la faire entendre par les autorités communales qui, elles, ont pris le temps de l'écouter et d'agir en fonction.

Clôture de l'action et perspectives

Le travail des différents axes fut l'occasion de rencontrer l'échevin de la Jeunesse à de multiples reprises, celui-ci étant demandeur de mieux comprendre la réalité des jeunes

virginalois et de permettre le développement d'activités porteuses de sens au sein du No Man's Land.

Dans cette optique, et sur recommandation de Plan J, l'écriture d'un projet pédagogique est en chantier au niveau du No Man's Land afin de mieux baliser les activités proposées par le No Man's Land et ainsi, d'articuler les actions autour d'un objectif socio-éducatif à destination des jeunes. L'écriture du projet pédagogique devra réaliser la synthèse de différentes réunions regroupant des travailleurs de Plan J, l'éducateur remplaçant de la MJ et les jeunes de Virginal.

Une réunion de bilan autour du travail des trois axes fut organisée le 17 mai avec les différentes parties prenantes. Cette réunion marque la fin du projet de prévention générale en tant que tel pour laisser la place à la préparation des examens de fin d'année scolaire. Cela étant, celui-ci perdurera dès septembre, au travers de la permanence sociale de Plan J à Virginal et lors de réunions autour de l'écriture du projet pédagogique du No Man's Land.

Analyse des effets attendus et atteints

Le projet a permis d'atteindre les objectifs initiaux :

En partenariat avec la Compagnie Maritime, le montage du vidéomaton a pu se concrétiser et le film être projeté à Virginal et Rebecq après avoir été visionné par des jeunes et des adultes provenant des quatre communes de l'Ouest du Brabant wallon, ce qui a permis de jeter un éclairage sur l'entité de Virginal.

De plus, la présentation du film à Virginal a suscité, auprès des jeunes, l'envie de s'inscrire dans un projet qui les implique collectivement à savoir les rencontres avec les jeunes rebecquois, le travail de remise en question vis-à-vis des problématiques avec les services de police et l'interpellation des pouvoirs communaux vis-à-vis de la réhabilitation de la plaine sportive.

Ce faisant, ces jeunes ont pu se poser à part entière de la vie de l'entité et même au-delà de celle-ci.

La dynamique intergénérationnelle fut présente, tant lors des projections que dans la concrétisation de l'aménagement de la plaine de sport.

Mise en perspective avec le projet initial et le plan d'action du CAAJ

Les objectifs initiaux en rapport avec le plan d'action du CAAJ ont été approchés durant la réalisation de ce projet.

Tout d'abord, la projection du vidéomaton et le débat qu'il a suscité a permis de décloisonner Virginal et ses habitants, notamment les jeunes au travers des rencontres réalisées par la suite (notamment avec les jeunes de Rebecq) et l'impact qu'ils ont eu sur leur propre environnement (nous pensons notamment à l'aménagement de la plaine sportive)

Ce faisant, le projet a réussi à positionner les jeunes en tant qu'acteurs significatifs de la vie de l'entité.

De plus, les relations entre les jeunes et les adultes de l'entité (notamment leurs propres parents) ont pu être travaillées et ont connu une conclusion positive dans l'aménagement des nouveaux équipements de la plaine sportive.

Enfin, concernant plus spécifiquement la lutte contre la désaffiliation sociale, outre les éléments déjà explicités, ce projet a permis, à notre sens, un renforcement de l'affiliation par rapport au groupe que constitue les jeunes virginalois. En effet, ceux-ci ont pu puiser, dans le collectif, la capacité à se faire entendre et prendre une place valorisée au sein de l'entité.

Cela étant, d'autres pôles d'affiliation gagneraient à être travaillés dans une action future sur l'entité. Il s'agit principalement de ceux concernant la scolarité, la projection dans l'avenir et l'orientation professionnelle.

3) La participation à la « Vitrine du réseau Enfance- Adolescence » en Brabant wallon.

A partir du mois de janvier, le service s'est associé, au travers d'une réunion de coordination mensuelle, à la conception et la mise en place de la traditionnelle « Vitrine de l'Aide à la jeunesse » présentant le travail et les méthodologies des différents services sociaux basés en Brabant wallon, traitant des problématiques « jeunesse » au sens large (aide à la jeunesse, jeunesse, santé).

Cette journée, organisée au sein des locaux de l'Institut Cardijn s'est tenue le jeudi 21 novembre 2013. La thématique était celle de la transversalité entre le secteur de l'Aide à la jeunesse et l'enseignement.

Le service y était présent au travers d'un stand d'information et la participation à un atelier présentant la méthodologie des AMO dans le cadre des prises en charge individuelles.

Le groupe porteur de l'organisation comprenait, outre Plan J, l'Espace-Rencontre « Le Chêne », le SAJ et le SPJ de Nivelles, l'IPPJ de Wauthier-Braine, l'Hôpital « Le Domaine », le SAIE « Le Traversier », le PPP « L'Entretiens », le service AMO « Carrefour J », Clairs Vallons et Alternatives familiales.

Notre présence dans les réunions de préparation et lors de la Vitrine furent des occasions de faire rayonner l'action du service dans toute la province ainsi que de créer ou de maintenir les bases du travail en réseau avec les différents services rencontrés et leurs agents.

En 2014, le groupe porteur préparera la journée de rencontre des professionnels du secteur à l'IPPJ de Wauthier-Braine en septembre 2014.

4) Participation à la « journée des partenaires » organisée au sein du collège Saint François d'Assise

Le Collège Saint François d'Assise a organisé, comme chaque année, la « Semaine de l'emploi et de la formation » qui s'est terminée par la « journée des partenaires ».

Cette journée est principalement réservée aux rencontres entre étudiants et différents partenaires du monde du travail et de la formation : les étudiants ont accès aux différents stands tenus par ces partenaires.

Notre stand, durant cette journée, s'axe sur la formation et l'information en matière de législation sociale et d'orientation scolaire.

Dans ce partenariat, avec le Collège Saint François d'Assises, on retrouve également -depuis quelques années- une collaboration étroite au travers de notre présence dans le jury des TFE section Technique Sociale.

Enfin, dans le courant de chaque année académique nous sommes sollicités -par des professeurs de cette même section- pour apporter notre expérience dans les domaines de l'aide et de la protection de la jeunesse. Nous rencontrons des élèves de 4ème, 5ème et 6ème TS au travers d'animation (sur base de casus) ou de cours donnés sur des matières qui nous concernent.

5) Participation à la journée « Place aux enfants »

Pour la cinquième année consécutive, notre service a participé à la journée « Place Aux Enfants ». Nous avons accueilli un groupe d'enfants du primaire habitant la commune de Tubize afin de leur faire découvrir le secteur de l'aide à la jeunesse et plus particulièrement celui de d'une AMO.

Cette découverte -tout à fait ludique- leur permet de prendre connaissance de la Convention Internationale des droits de l'enfant ratifiée le 2 novembre 1989 et du décret de la Communauté française concernant l'aide à la jeunesse du 04 mars 1991.

Via un outil ludique sous forme d'histoire et de puzzle, on tente de comprendre qui nous sommes. Ensuite, pourquoi faire appel aux services de l'aide à la jeunesse ? Comment fonctionne-t-elle ? Que propose-t-elle ? Et si je ne suis pas d'accord ? Toutes des questions abordées avec des images et des exemples concrets.

Les enfants ont également pu mieux comprendre quel service nous sommes et quel travail nous menons. Nous avons ainsi pu leur montrer, avec des outils ludiques, le travail mené par l'équipe de l'AMO.

1) Participation aux « journées de l'orientation »

Notre service a participé pour la seconde fois en 2014 aux journées de l'orientation organisées par inforjeune et la province du Brabant Wallon. Cet événement avait lieu sous forme d'un salon de l'étudiant au parc à mitrailles à Court-Saint-Etienne.

Cette action est destinée aux étudiants de l'enseignement secondaire et leur permet de rencontrer les intervenants du monde du travail et des études. Différentes grandes entreprises belges étaient présentes, ainsi que plusieurs écoles d'enseignement secondaire technique et professionnel étaient représentées par un stand tenu par les élèves eux-mêmes. Enfin, les hautes écoles et universités étaient présentes également.

Les jeunes visiteurs, après avoir bénéficié d'un test d'orientation et de connaissance de soi dispensé par les PMS, ont pu peaufiner leur projet d'avenir et prendre toutes les informations nécessaires auprès des différents stands.

Notre service, via son antenne inforjeune, a participé à cet événement en tant que guide dans le salon. Notre rôle était d'accueillir les groupes d'étudiant, prendre connaissance de leurs questions et les guider au travers des différents stands afin qu'ils puissent trouver des réponses concrètes et les informations nécessaires

III- La gestion et l'animation du *Point Relais Infor Jeunes*

Pour rappel, le Point Relais Infor Jeunes de Tubize -né d'une convention entre la Commune de Tubize et Infor Jeunes Brabant wallon- est géré et hébergé par l'AMO PlanJ.

Il nous paraît pertinent qu'un service d'information jeunesse soit associé à un service d'aide à la jeunesse. L'échange méthodologique est très riche.

Infor Jeunes est un service d'information au public qui met à disposition de tous, une information détaillée, complète et indépendante sur tous les sujets qui concernent la jeunesse.

Nous répondons à toutes les personnes qui ont une demande en rapport avec la jeunesse, que l'on soit enfant, parents, grands-parents et quel que soit son statut.

Infor Jeunes est consulté quotidiennement pour des questions liées à l'enseignement, la vie familiale, l'emploi, l'aide sociale, les loisirs, le logement, la justice, etc.

Nos missions consistent à donner une information ou de la documentation redue accessible par un travail de synthèse et expliquée en fonction de la demande.

Les utilisateurs s'informent sur des solutions possibles et réalisent ensuite leur choix personnel en connaissance de cause.

Afin d'affirmer notre service comme centre de ressources -pour l'information des jeunes- pour toutes personnes et institutions concernées nous développons et participons à divers projets qui répondent à un besoin exprimé : permanences, partenariat, formations, ...

Statistiques, du Point Relais Infor-Jeunes de Tubize, de janvier à décembre 2014.

Total des demandes : 1021

Total des personnes : 802

Nombres de demandes :

Janvier : 93

Février : 47

Mars : 88

Avril : 66

Mai : 114

Juin : 132

Juillet : 35

Août : 61

Septembre : 158

Octobre : 77

Novembre : 99

Décembre : 51

Thèmes :

- auto consultation : 0

- enseignement : 397

- travail : 339

- protection sociale : 29

- citoyen : 0

- famille : 15

- consommation : 0

- loisirs : 11

- logement : 230

- librairie : 0

- autres : 0

Visites : 423

Téléphone : 379

Ecrit : 0

Comme chaque année plus de 80 % des demandes nous viennent à partir de notre travail individuel et communautaire au sein de l'AMO.

Les domaines d'information sont majoritairement axés sur les thèmes de l'enseignement, du travail et du logement.

Les demandes en matière de logement augmentent d'année en année et restent un indicateur important de la problématique vécue, en la matière, sur l'Ouest du Brabant wallon.

Le secteur des demandes en matière des loisirs/vacances continue de diminuer en étant toujours très bas depuis la création du Point Relais Infor Jeunes! Etant donné le type de demandes reçues les années précédentes, nous pouvons dire que cette baisse est plus que probablement liée à la situation socio-économique d'une partie de la population de l'Ouest du Brabant wallon.

Infor Jeunes s'est aussi des outils utilisés à la demande des écoles.

Un des outils remis au goût du jour au travers de ses questions/réponses est le jeu du « Passe Partout ». Il s'agit d'un outil interactif permettant de sensibiliser et susciter chez les jeunes une démarche d'information. Il leur donne des pistes de réflexion concernant des aspects importants de notre existence et décèle les préjugés. Il permet aux jeunes de mieux comprendre les informations qu'il reçoit. Ce jeu offre une ouverture sur l'extérieur et permet aux jeunes de mieux connaître leur environnement au sens large. Il fait aussi prendre connaissance aux jeunes des organismes, associations, personnes ressources vers qui se tourner. Le jeu permet enfin un véritable échange intergénérationnel (les adultes qui accompagnent participent activement, invitent les jeunes à la réflexion et apprennent de ces derniers).

Pratiquement, il se présente comme un jeu de société, type questions réponses, tournant autour de 7 thèmes traités par Infor Jeunes : l'autonomie, l'emploi, le social, la justice, les loisirs, les relations et l'enseignement.

Le jeu se joue en équipe et nécessite une réflexion de groupe (écouter l'avis de chacun, se concerter et fournir une réponse commune).

Il est utilisé dans nos actions de prévention.

